que d'autres ont été présentées comme travail de fin de mémoire de master ou comme thèse.

3.3.1. Les fortifications naturelles : les habitats refuges des Bedik et des Bassari en Haute-Gambie

Les Bedik et les Bassari vivent actuellement dans les régions escarpées de l'extrême sud-est du Sénégal, sur les contreforts du massif montagneux du Fouta Djalon. Ils sont, avec les Coniagui et les Badiaranké, des sousgroupes des populations dites Tenda (Gomila 1968 : 284). L'arrivée des populations Bedik et Bassari dans la région de la Haute-Gambie semble antérieure au 13ème siècle (Gessain 1963 : 56) ; ils occupaient alors toute la zone correspondant aujourd'hui à la région de Kédougou. Alors que l'altitude moyenne de la région varie de 100 à 200 mètres, les populations Bedik et Bassari ont trouvé refuge dans les contreforts du massif du Fouta Djalon qui s'élèvent de 400 à 500 m, le point culminant étant le mont Sambagalou à 581 m. Selon les traditions orales des Bedik et des Bassari actuels, l'occupation de ces zones refuges sur les montagnes datent seulement de la fin du 19ème siècle et sont la résultante des guerres d'islamisation conduites par Alpha Yaya. Mais les chercheurs pensent que cette dynamique de repli a commencé bien avant et que le djihad de la fin du 19^{ème} siècle n'a fait qu'accélérer le mouvement (Kywels et Ferry 2006 : 82). En effet, après le 13^{ème} siècle, de nouveaux venus, principalement les Malinké et les Peul, arrivèrent dans la région ; les Bedik et les Bassari auraient alors commencé à se replier dans des zones peu accessibles (Aubert 1923: 414-415; Roure 1956: 28-29). Ce recul s'est finalement transformé en fuite au cours de l'ère atlantique, les populations Bedik et Bassari étant prises pour cibles par leurs voisins qui cherchaient à ravitailler les circuits esclavagistes. La fuite, pour se réfugier dans les zones escarpées bordant le massif du Fouta Djalon, s'est accentuée à la fin du 19ème siècle quand les Peul, conduits par Alpha Ibrahima et par la suite par son fils Alpha Yaya du Fouta Djalon, ont décidé d'islamiser les Bedik et les Bassari (Kywels et Ferry 2006 : 82).

3.3.2. Les fortifications artéfactuelles

a. Les murs tata de Dakar

En janvier 1943, Raymond Mauny publia dans les *Notes Africaines* un article intitulé « Les murs Tatas de Dakar ». Cet article présentait des ruines de murets encore visibles à cette époque sur la presqu'île de Dakar. Selon ses recherches, ces murs avaient été élevés en 1800 par le chef de village Diop-Diop pour protéger la population de son village contre les razzias fréquentes de son suzerain le *Damel* Amady Goné N'Della Coumba du Cayor (Mauny 1943 :1). Selon R. Mauny, le texte de Jean-Marie-Émile Pinet-Laprade, « Notes sur la presqu'île du Cap-Vert » de 1862, donnait les détails progressifs de la mise en place de ces retranchements (Mauny 1943 : 3).

En 1948, dans « Du nouveau sur les murs tata de Dakar », publié dans le numéro 40 des *Notes Africaines*, R. Mauny compléta ses précédentes observations en établissant une carte (fig. 3.10). En se reportant au texte de Joseph Corsy

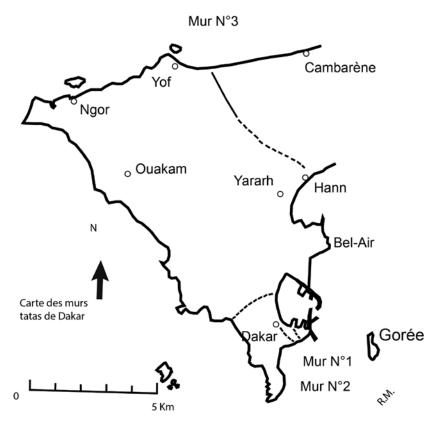


Figure 3.10. Carte des « murs tatas de Dakar » (Mauny 1948 : 14, carte redessinée sans modification).